

# 24<sup>e</sup> congrès fncc

Jeudi 30 et vendredi 31 mars à Saint-Etienne

Quelques éléments de bilan...



## Un congrès à Saint-Etienne, ancré dans le territoire

Les membres du Conseil d'administration ont choisi d'organiser le 24<sup>ème</sup> Congrès de la FNCC à Saint-Etienne, avec la volonté d'un réel ancrage territorial. La création d'un comité de pilotage territorial réunit régulièrement tout au long de la préparation et la présence, pendant ces deux journées, de nombreux élu-e-s, acteurs/actrices culturel-le-s et professionnel-le-s de la région Auvergne Rhône-Alpes ont permis d'exprimer le sens même de l'action d'une fédération qui a mis le développement de la décentralisation de la culture au cœur de son engagement.

### Partenaires institutionnels :

- La **Ville de Saint-Etienne**
- **Saint-Etienne métropole**
- Le **département de la Loire**,
- La **région Auvergne-Rhône-Alpes**
- Des **parlementaires de la Loire**
- La **Communauté d'agglomération Loire-Forez**
- Le **ministère de la Culture**

### Partenaires privés

- **Fondation d'entreprise Casino**
- **Fondation du Crédit Coopératif**
- **Rhône-Alpes Repro Informatique**

### Acteurs culturels

- La **Cité du Design**
- La **Biennale internationale du Design**
- La **Comédie de Saint-Etienne**



## Une participation encourageante : 148 inscriptions

Malgré un contexte marqué par l'élection présidentielle, le choix de décentraliser le Congrès à Saint-Etienne, les contraintes d'agenda et de budgets pour les déplacements, le nombre de participant-e-s est encourageant. Il a permis des échanges fructueux, avec une présence importante des collectivités territoriales essentiellement représentées par leurs élu-e-s.

A noter également, la présence et la contribution de nombreux membres du Conseil d'administration : interventions en plénière, prises de parole de l'assemblée, animation et observation des ateliers...

Enfin, la formation innovante avec la méthode du "poker design", proposée en amont du Congrès par les professionnels de la Cité du Design et qui a d'emblée favorisé la participation de chacune et de chacun, a réuni un groupe hétérogène de 16 élu-e-s.



## Un cadre convivial



***Librairie des territoires***

Les débats, tables-rondes et ateliers ont été entouré de nombreux temps de partage et de convivialité. Dès le soir du 29 mars, au siège de la FNCC, les membres du Conseil d'administration et les adhérent-e-s ont participé à une "auberge stéphanoise" pour laquelle chacune et chacun a amené des spécialités de son territoires. Pour les deux journées suivantes, la Cité du Design a mis à disposition différents espaces dans lesquels les participants ont pu se restaurer et explorer la "librairie des territoires".

Enfin, tout au long du Congrès, les participants ont pu visiter la 10<sup>e</sup> Biennale du Design, librement ou en bénéficiant de guides pour cette exposition prospective sur les mutations de travail



***Auberge stéphanoise***



***Visite de la Biennale***



***Déjeuner  
et cocktail***

## Un congrès participatif et co-construit

Nombreuses et nombreux ont été celles et ceux qui ont permis de faire du 24<sup>e</sup> Congrès de la FNCC un temps d'échanges, de perspectives et de convivialité. Un mode de débat participatif a été instauré dès l'ouverture du Congrès, avec les partenaires de la FNCC. Ce même esprit du respect de la parole de chacune et chacun, d'écoute mutuelle s'est imposé dans tous les débats organisés. Dès sa préparation, engagée depuis plusieurs mois, le congrès s'est construit de manière ouverte avec l'instauration d'un comité de pilotage territorial, des séances préparatoires avec les associations de collectivités, des séminaires avec l'ensemble des structures professionnelles et, surtout, l'organisation de plusieurs réunions du Bureau et Conseil d'Administration élargis, dont témoigne la publication des trois *Lettres d'Echanges* "spécial congrès" retranscrivant des extraits des propos tenus.

La qualité de l'animation du congrès par le journaliste Jean Dumonteil et la présence active de la Cité du Design ont également beaucoup contribué à allier souplesse et rigueur de l'organisation. L'une des exigences que s'était donné le congrès tenait à une exemplaire parité des prises de paroles, parité à la fois entre femmes et hommes et entre sensibilités politiques. Elle a été scrupuleusement observée, ce qui donne leur pleine valeur démocratique aux propositions pour un renouvellement des politiques culturelles publiques qui ont été collectivement mises à jour et en fait une feuille de route pour l'avenir.

### En séances plénières, des échanges entre les intervenant-e-s et les participant-e-s



## Des échanges en ateliers



L'après-midi du jeudi 29 mars a été consacré à la tenue de cinq ateliers de deux heures en petites groupes autour des thèmes suivants : la réforme territoriale, les droits culturels des personnes, la diversité culturelle, la double transversalité des enjeux culturels et la mutation numérique. Principe : deux élu-e-s de la FNCC à parité femme/homme et à parité politique en ont pris en charge l'animation, avec deux consignes : veiller à ce que chacune et chacun s'exprime et finaliser deux ou trois propositions qui seront agrégées à celles que la FNCC a préparé en amont du Congrès et qu'elle portera dans le cadre de la campagne pour les élections présidentielles et législatives.

La Cité du Design a invité en tant qu' « observateurs actifs » des personnes issues de diverses structures culturelles de Saint-Etienne et de la région pour épauler les animateurs et animatrices élu-e-s. Enfin, d'anciens élus membres de la FNCC ont également apporté leur concours pour le bon déroulé des ateliers. Ce dont a témoigné leur restitution en séance plénière.



## Des temps de travail en commun

Les membres du Conseil d'administration de la FNCC se sont réunis plusieurs fois parallèlement aux séances publiques pour finaliser la préparation des journées autour d'un petit déjeuner ou encore travailler autour des propositions de conclusion, suite à la restitution des ateliers.



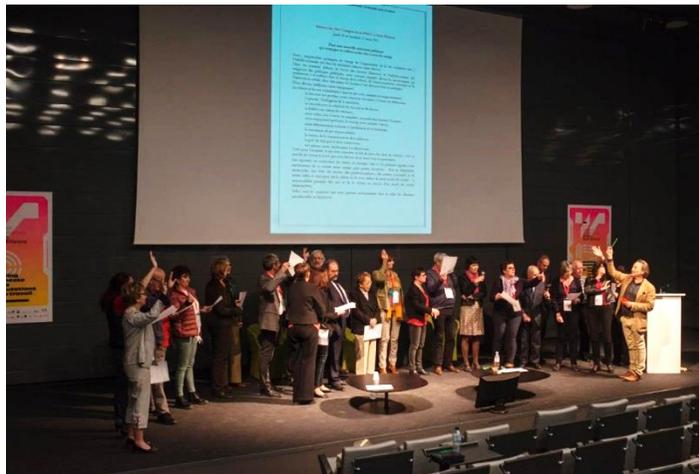
## Les propositions du Congrès

La pertinence d'organiser un congrès était liée à la conscience de la nouvelle responsabilité des élu-e-s à la culture – thème de l'un des débats en plénière – et de l'importance des enjeux culturels pour la vie démocratique en une période de crise. De ces deux points de vue, l'objectif était de sortir du congrès avec un certain nombre de propositions et de perspectives de chantiers de travail pour contribuer au renouvellement des politiques culturelles publiques. D'où cinq propositions, discutées, retravaillées et votées lors de la plénière de clôture du Congrès :

1. Responsabilité culturelle partagée
2. Culture et démocratie
3. Diversité et égalité
4. Dialogue ouvert et nouveaux réseaux
5. Espaces publics



## L'Adresse du Congrès



Le Congrès s'est conclu par la lecture d'une "Adresse" intitulée « ***Pour une nouvelle ambition politique qui conjugue la culture et les arts à tous les temps*** ». Ce texte, envoyé aux candidat-e-s à l'élection présidentielle avec les cinq propositions du Congrès en vue de recueillir leurs réactions et connaître la place qu'elles ou ils entendent donner aux enjeux culturels dans leur conception de la présidence de la nation, a été lue par l'ensemble des élu-e-s du Congrès.